

Concertation Etangs et marais des salins de Camargue

Compte-rendu de l'atelier « état des lieux-diagnostic »

Lundi 24 janvier 2022 – Arles (salle de la CCI)

Rappel déroulé de la séance

Objectif : L'objectif de cet atelier était d'aborder clairement les malentendus (pour les dissoudre) et les désaccords. Il s'agit de favoriser les convergences par le dialogue.

La réflexion s'est structurée selon les 3 thèmes suivants :

- **Evolution du trait de côte et protection des populations**
- **Usages, fréquentation et réglementations**
- **Gestion de l'eau et biodiversité**

Format :

L'atelier s'est déroulé sur 3 tables avec un thème par table (listé ci-dessus). Sur chacune des tables les participants avaient accès à des documents ressources (synthèses, cartes...).

Une grille d'analyse a été complétée en direct avec les participants qui ont classé plusieurs problématiques selon une grille « points à éclaircir/désaccord/accord ». Les points nécessitant des informations seront à approfondir.

Synthèse des échanges de la séance (voir les comptes-rendus détaillés plus bas)

Groupe Usages Fréquentation

Les groupes ont travaillé autour de la problématique des droits pour la population locale d'avoir accès au site. Les acteurs du territoire ont demandé un éclairage de la réglementation et l'ensemble des personnes présentes (cogestionnaires, conservatoire du littoral et acteurs du territoire) s'est mis d'accord autour de la nécessité de communiquer sur ces informations.

Les acteurs du territoire ont exprimé leur avis d'accéder au site en le respectant et toutes les parties prenantes ont déclaré que l'accès devait rester gratuit.

Tout le monde a noté un manque de signalisation sur le site et déclare vouloir un tourisme réglementé. Les échanges ont aussi permis de noter le phénomène d'une augmentation continue de la fréquentation sur le site. Les acteurs ont également questionné les cogestionnaires sur les usages conventionnés sur le site.

Gestion de l'eau et biodiversité

Les acteurs se sont principalement exprimés sur les problématiques en lien avec l'eau/le sel et un peu moins sur la biodiversité. L'ensemble des participants a établi comme consensus qu'il était nécessaire de spatialiser les problématiques et de ne pas faire des généralités.

L'ensemble des acteurs a admis que les étangs sur la partie sud du site ont leur salinité qui a baissé depuis la gestion mise en place par les cogestionnaires ce qui est logique compte-tenu de la fin de

l'exploitation salicole sur le site. Ils constatent aussi d'un commun accord que l'étang du Fangassier *a contrario* a sa concentration en sel qui augmente.

Les participants ont aussi entendu que la gestion mise en place sur le site des EMSC depuis plusieurs années questionnait le devenir des exploitations agricoles qui ne sont pas sur les mêmes temporalités (récolte chaque année).

Ils ont été tous d'accord autour du risque avéré qu'un grand coup de mer pouvait impacter les digues de la Compagnie des Salins du Midi et que la mer pouvait aussi fragiliser les digues jusqu'en haut du Rascaillan. Ils se sont accordés sur la nécessité de le prendre en compte.

Les acteurs ont cependant questionné les choix de gestion (entrée de la mer dans l'Etang de Beauduc) et le budget alloué à cette gestion. Ils souhaiteraient avoir davantage d'information sur les travaux qui ont été réalisés.

Evolution du trait de côte

Les groupes (cogestionnaires, conservatoire du littoral et acteurs du territoire) ont identifiés comme consensus le fait que le trait de côte évolue même si les données qui décrivent cette évolution font l'objet de désaccords. Les participants ont déclaré qu'il serait utile d'avoir une étude prospective sur l'évolution du niveau marin ainsi que sur les coûts-avantages des solutions possibles.

La nécessité d'une consolidation de la digue à la mer a fait consensus entre toutes les personnes présentes autour de la table.

En revanche, l'abandon de la digue de Véran fait désaccord au sein des discussions.

Les acteurs ont demandé d'évaluer l'effet des digues sur la salinisation et érosion. L'ensemble des participants a déclaré vouloir se mettre d'accord pour identifier l'efficacité des digues sur le terrain.

>>>> Prochain atelier : jeudi 03 mars 2022

Atelier concertation Etat des lieux - Etangs et marais des Salins de Camargue

24 janvier 2022

Compte-rendu – Evolution du trait de côte

Table 1 : 1^{er} groupe	Table 1 : 2nd groupe
<p data-bbox="537 638 772 917">Participants Stephan Arnassant Jean Jalbert Brigitte Poulin Patrick Castellani Luc Brun Gwenaël Pivert Michel Simiacos</p>	<p data-bbox="1467 638 1702 885">Participants Stephan Arnassant Jean Jalbert Brigitte Poulin Catherine Balguerie Eva Cardini Fabrice Trinh</p>

Animatrices : Emmanuel Dollet et Elodie Stamm

Thèmes	Sous-thèmes	Ce qui nécessite d'être éclairé	Ce qui fait consensus	Ce qui fait désaccords
Evolution du trait de côte	Quel constat et explications sur l'évolution du trait de côte ?	<p>La modification climatique provoque une évolution du trait de côte</p> <p>Une digue n'est jamais neutre et accentue les effets (« Mettre une digue là où il y a accrétion, cela augmente l'accrétion, mettre une digue là où il y a de l'érosion, augmente l'érosion »)</p>	<p>Il y a une érosion au sud et une accrétion à l'ouest (la plage a disparu) du site des EMSC avec un rôle accentuateur du changement climatique</p> <p>Augmentation du niveau de la mer et baisse de l'apport des sédiments par le Rhône</p> <p>Les enjeux économiques ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'à l'époque de l'exploitation salicole</p>	<p>Solution à apporter : aménagements sur le littoral versus gestion adaptative (est-ce qu'on consolide ou on laisse faire ? pour qui ? pourquoi ?)</p>
	Quel constat vis-à-vis des digues ?	<p>Il y a deux types de digues possibles (frontales ou de second plan)</p> <p>Evaluation sur la pertinence de placer une digue frontale (étude coût-avantage)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quels sont les effets de digues sur l'évolution de la salinité ? ➤ Quel coût annuel d'entretien des digues ? ➤ Qui doit entretenir les digues ? <p>Effet pervers des épis (consulter étude sur l'enlèvement des épis)</p>	<p>La digue à la mer n'a pas été dessinée sur le littoral à l'origine, mais aujourd'hui elle est parfois en contact direct avec la mer sur certaines portions (quand la mer rentre dans les étangs)</p> <p>La digue à la mer est la digue qui a un statut de protection des biens et des personnes</p> <p>Les techniques de protection ont beaucoup changé avec le temps (enrochement...)</p>	<p>Abandon de la digue frontale (Véran) et abandon partiel de la digue de Saint-Anne – CSME réalise encore des travaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mais dur à tenir financièrement) <p>La perception de la sécurité selon le type de digue</p>
	Quelle prise en compte du changement climatique dans la gestion du trait de côte ?	<p>Aux Pays-Bas, ce qui coûte le plus cher n'est pas l'installation des digues mais les travaux internes afin d'évacuer les eaux douces</p> <p>La Camargue n'est peut-être pas le terrain prioritaire de l'Etat par rapport au nombre d'habitants</p>	<p>Conforter la digue à la mer</p> <p>Protéger la Camargue avec l'objectif principal de permettre le maintien des activités</p> <p>Manque de perspectives sur ce qui va réellement se passer (conséquence de la poldérisation, évolution du niveau du Rhône)</p>	

Atelier concertation Etat des lieux - Etangs et marais des Salins de Camargue

24 janvier 2022

Compte-rendu – Groupe Gestion de l'eau et Biodiversité

Table 1 : 1^{er} groupe	Table 1 : 2nd groupe
<p data-bbox="577 703 725 730">Participants</p> <p data-bbox="568 735 739 762">Marc Thibault</p> <p data-bbox="568 770 739 798">Patrick Rigaud</p> <p data-bbox="555 805 752 833">Jacques Mailhan</p> <p data-bbox="542 841 766 868">Christiane Hemery</p> <p data-bbox="560 876 748 903">Bertrand Mazel</p> <p data-bbox="533 911 775 938">Catherine Balguerie</p> <p data-bbox="546 946 761 973">François Fouchier</p>	<p data-bbox="1509 703 1657 730">Participants</p> <p data-bbox="1500 735 1671 762">Marc Thibault</p> <p data-bbox="1500 770 1671 798">Patrick Rigaud</p> <p data-bbox="1487 805 1684 833">Michel Simiacos</p> <p data-bbox="1491 841 1680 868">Gwenaël Pivert</p> <p data-bbox="1487 876 1684 903">Stephane Mailis</p> <p data-bbox="1482 911 1688 938">Patrick Castellani</p>

Animatrices : Joanne Michelutti et Flore Liron

Thèmes	Sous-thèmes	Ce qui nécessite d'être éclairé	Ce qui fait consensus	Ce qui fait désaccords
Gestion de l' eau et biodiversité	<p>Qu'en est-il de la circulation de l'eau sur le site ?</p>	<p>Le choix de gestion vis-à-vis de la brèche de Beauduc (déclouonnement pour rétablir les continuités)</p>	<p>Le site des EMSC regroupe en fait plusieurs « secteurs » (Belugue très différent des lagunes, marais...). Il faut donc aborder les problématiques spatialement.</p> <p>Entrée d'eau en cas de coup de mer (crainte de la résistance des digues pour protection population). Le Symadrem a la compétence pour la protection des biens et des personnes. Possibilité d'étudier l'installation d'une martellière entre Vaisseau et Pourtour Rascaillan 2 pour réguler entrée d'eau (car elle remonte jusqu'à l'étang du Rascaillan)</p> <p>Accord pour dire que les entrées d'eaux de mer fragilisent également les digues appartenant à la CSME (qui sont digues prévues pour la gestion salicole et non la protection des biens et des personnes). Des échanges entre le Conservatoire littoral et la Compagnie des Salins du Midi devraient être menés pour discuter de l'eau de mer rentrant par l'Etang Beauduc (car impact entrée de la mer sur les digues de la CSME côté Etang du Vaisseau).</p>	<p>Principe de la gestion gravitaire et sans utilisation de pompes, qui limite la maîtrise des niveaux d'eau (absence d'ouvrages qui permettent de gérer les entrées d'eau de mer).</p>
	<p>Quel constat faites-vous pour les taux de salinité dans les étangs et en périphérie du site ?</p>	<p>Comment le sel évolue sur le site et comment cela impacte les sites en périphéries ? Quel est le rôle des conditions climatiques (sécheresses à répétition) dans le fonctionnement de la nappe et les phénomènes de salinisation ? La salinisation est constatée ailleurs en Camargue, notamment en Camargue gardoise</p> <p>Le Galabert est également salé sur la période estivale alors que durant la période où il y avait production salicole, certains étangs comme le Galabert était baissé pour supporter les pluies d'hiver, ils possédaient donc une densité plus faible.</p>	<p>L'étang du Fangassier contient une trop grande quantité de sel. Le partenariat avec la Compagnie des Salins va permettre d'évacuer une partie du stock de sel du Fangassier.</p> <p>Les étangs plus au sud (Beauduc, Sablons) se sont dessalés. Rascaillan aussi est moins salé aujourd'hui que durant la période salicole. Les partènements Nord (Briscon, Enfores de la Vignolle) sont beaucoup moins salés qu'auparavant.</p>	<p>Effets du sel contenu dans le Fangassier sur les sites voisins des EMSC</p> <p>Causes de la salinité (plusieurs facteurs : gestion ? climat ?)</p>

		<p>Quel type de protocole est mis en place pour mesurer la salinité (car le taux de sel a varié dans le Vaccarès – prélèvement à différentes profondeurs ?)</p>		
	<p>Quel constat faites-vous pour l'évolution de la biodiversité présente sur le site ?</p>	<p>Perte de la biodiversité sur certains étangs en sursalure l'été (Etang du Galabert) Le départ des flamants roses</p>	<p>Changement de paysage très rapide</p> <p>Evolution de la biodiversité (changement des espèces) L'étang de Beauduc actuel peut être semblable à son état avant l'exploitation compagnie des salins</p> <p>Besoin de prendre en compte les différences de temporalité entre gestion du site et agriculture voisines</p> <p>Les étangs de Beauduc et des Sablons sont une grande nurserie (biodiversité marine) (Etang du Rascaillan moins salé, présence de poissons)</p>	

Atelier concertation Etat des lieux - Etangs et marais des Salins de Camargue

24 janvier 2022

Compte-rendu – Groupe usages et réglementations

Table 1 : 1 ^{er} groupe	Table 1 : 2 nd groupe
<p>Participants Gaël Hemery Sylvain Ceyte Marion Peguin Eva Cardini Fabrice Trinh Stéphane Maillis</p>	<p>Participants Gaël Hemery Sylvain Ceyte Marion Peguin François Fouchier Jacques Mailhan Christiane Hemery Bertrand Mazel Luc Brun</p>

Animatrices : Liséa Donadille et Marion Peguin

Thèmes	Sous-thèmes	Ce qui nécessite d'être éclairé	Ce qui fait consensus	Ce qui fait désaccords
Usages et fréquentation au regard de la réglementation, de l'accès et des contraintes du milieu	Quel constat faites-vous vis-à-vis de l'accessibilité du site pour les pratiques usages de la population locale ?	<p>Quand il est mentionné la population locale, à qui fait-on référence (Habitants ? Cabaniers ? Plaisancier ? Travailleur à Salin ? Camarguais ?)</p> <p>Cette question est la première à éclaircir pour déterminer si des droits spécifiques peuvent être accordés pour les locaux sur les EMSC (Solution : Création d'une association ?)</p> <p>Le méandre de réglementation.</p> <p>L'accès aux plages et la répartition des usages sur la plage</p>	<p>Permettre la pêche pour les locaux avec des quotas et des périodes spécifiques (des pratiques nuisibles ont lieu sur l'étang de Beauduc (braconnage, entrée de bateaux, jets-skis). Permettre une pêche encadrée pourrait permettre de réguler les usages sur ce secteur.)</p> <p>Besoin de respecter les dunes et les paysages</p> <p>Accès gratuit</p>	<p>Le manque de prise en compte de la valorisation des usages traditionnels sur les 10 dernières années (pêche, cueillette...)</p> <p>L'accès non motorisé actuellement pour les locaux afin de pratiquer des activités comme la pêche (Solution : macaron sur les voitures ?) (Les locaux demandent à pouvoir circuler sur les digues intérieures pour faciliter leurs usages)</p>
	Qu'en est de l'accessibilité du site pour les touristes ?	<p>La volonté du PNRC pour l'accueil des touristes, au regard de son ambition moindre dans les différents projets. (Solution : point relais/ accueil sur les EMSC ?)</p> <p>Le choix de la signalétique sur les EMSC. Veut-on mettre en avant ce site ou garder son côté secret ? Quel sera le point d'équilibre entre la promotion de ce territoire et la gestion de la sur-fréquentation ?</p> <p>Quel aménagement pour les touristes, notamment en camping-car ? Il y a une nécessité de penser les aménagements pour les touristes sur la totalité du territoire camarguais (lien à faire avec la commune)</p>	<p>Besoin d'améliorer la signalétique directionnelle sur le site</p> <p>Besoin d'améliorer la signalétique liée aux risques avec les taureaux</p> <p>Il y a beaucoup d'usages sur les EMSC, ce n'est pas un espace sous cloche</p> <p>Moins de dérives avec les 4x4 et les quads, les rave-party</p> <p>Economie à développer</p> <p>Pour la valorisation du site et l'ouverture au tourisme, le rapport à la nature a évolué depuis les années 60 et plus récemment avec la crise sanitaire</p>	

		Qualité de la piste	Augmentation de la fréquentation -> problème sur le parking	
	Quel constat vis à vis des pratiques professionnelles sur le site ?	<p>Braconnage sur l'étang de Beauduc, quelle réglementation pour la pêche professionnelle ?</p> <p>DPM, flou autour de la réglementation, des droits (plages, ponton, étang de Beauduc)</p>	<p>Accès à des professionnels (pêcheurs, kitesurfeurs...</p> <p>Volonté de maintenir et développer les partenariats sur les EMSC dans la mesure où les activités s'intègrent aux contraintes du milieu</p>	Convention pour la pêche injuste au vu du braconnage sur l'étang de Beauduc